

RPI de Beauchery-saint-Martin / Léchelle / Louan-Villegruis-Fontaine
Ecole primaire publique de Beauchery St Martin
2, rue de la tour Maurouard
77560 BEAUCHERY ST MARTIN

**Procès-verbal du Conseil d'école
Année scolaire 2025/2026**

Tél : 01 64 00 85 53 Fax : N/A Courriel ce.0770894d@ac-creteil.fr	☐ Maternelle ☐ Elémentaire ☒ Primaire	☒ 1 ^{er} trimestre ☐ 2 ^{ème} trimestre ☐ 3 ^{ème} trimestre ☐ extraordinaire	Date Le 7 novembre 2025 de 18h32 à 21h59
--	---	--	---

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	● Mme PORCHE Amélie (dir, L) ● Mme HOFFMANN Muriel (dir, LVF) ● Mme NEGER Sandrine (dir, BSM) ● Mme LAMOTTE Anne-Fleur (L) ● Mme AMONEAU Cyrielle (BSM)		
Membres du RASED	● ●		
IEN ou son représentant	● Mme FORT Sophie (excusée) ●		
DDEN	● ●		
Parents élus Titulaires Suppléants	<u>Louan-Villegruis-Fontaine :</u> M. ROCHAT Alexis Mme JABET Edith	<u>Léchelle :</u> Mme PARENTE MARTINS Maria Mme HALDJAM TAOUI Zahra Mme REGIS Aurélie	<u>Beauchery-saint-Martin :</u> M. DAUPHIN Maxime M. DUTFOY Robin M. COUCHEZ Bastien
Le maire ou son représentant	● Mme BOURBONNEUX (représentant Louan-Villegruis-Fontaine) ● Mme LEGRAND (maire de Léchelle) ● Mme CRAPART (maire Beauchery st Martin, Présidente du RPI) excusée		
Conseiller municipal	● M. LEMOT (représentant Léchelle) ● Mme GEORGE (représentant Beauchery-saint-Martin) ● Mme MANTEZ (Louan-Villegruis-Fontaine)		
Autres membres invités	●		

Président(e) de séance : Sandrine NEGER, directrice BSM	Secrétaire de séance : Mme AMONEAU Cyrielle, enseignante
--	---

**ORDRE DU JOUR
du 1^{er} conseil d'école**

- Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école ;
- Résultats des élections et vote de la proposition de fusion des trois conseils d'école du RPI ;
- Vote et approbation du règlement intérieur des écoles du RPI ;
- Organisation pédagogique de l'école : classes, effectifs, horaires - prévisions d'effectifs, fusion des écoles ;
- Sécurité : bilan de l'exercice d'évacuation n°1, réactualisation des PPMS, validation de la fiche d'information aux familles et bilan exercice PPMS ;
- Vie de l'école : Projets, sorties scolaires et activités régulières ;
Résultats des évaluations nationales ;
Les aides spécifiques (APC, PPRE, PAP et PPS) ;
Mise en place de l'ENT (Espace Numérique de Travail)
- Périscolaire: restauration, garderie, transport scolaire ;

8. Coopérative, association parents d'élèves ;
9. Travaux et investissements ;
10. Date et horaire du prochain conseil d'école.

1- Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école

Le directeur d'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les principales questions de vie scolaire. La composition et les attributions du conseil d'école sont précisées par décret.

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école, organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- 1° Vote le règlement intérieur de l'école ;
- 2° Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire ;
- 3° Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :
 - a) Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;
 - b) L'utilisation des moyens alloués à l'école ;
 - c) Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ;
 - d) Les activités périscolaires ;
 - e) La restauration scolaire ;
 - f) L'hygiène scolaire ;
 - g) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ;
 - h) Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.
- 4° Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école ;
- 5° En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école ;
- 6° Donne son accord :
 - a) Pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par l'article L. 216-1 ;
 - b) Sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège prévu par l'article L. 401-4.
- 7° Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école, conformément à l'article L. 212-15.

En outre, une information doit être donnée au sein du conseil d'école sur :

- a) Les principes de choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers ;
- b) L'organisation des aides spécialisées.

En fin d'année scolaire, le directeur de l'école établit à l'intention des membres du conseil d'école un bilan sur toutes les questions dont a eu à connaître le conseil d'école, notamment sur la réalisation du projet d'école, et sur les suites qui ont été données aux avis qu'il a formulés.

Par ailleurs, le conseil d'école est informé des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves, et notamment la réunion de rentrée.

2- Résultats des élections et vote de la proposition de fusion des trois conseils d'école du RPI

Une seule liste a été présentée par école.

Beauchery-Saint-Martin : 68,57 % de participation 4 nuls.

Louan-Villegruis-Fontaine : 58,33% de participation 2 nuls.

Léchelle : 65,33% de participation 6 nuls.

Les conseils des écoles de Beauchery-Saint-Martin, Léchelle et Louan-Villegruis-Fontaine votent à l'unanimité pour la fusion des trois conseils d'école en un conseil d'école de RPI. La fusion est appliquée immédiatement.

3- Organisation pédagogique de l'école : classes, effectifs, horaires – prévision d'effectifs, fusion des écoles

Ecole de Beauchery-Saint-Martin : 10 PS / 11 MS + 11 GS / 8 CP soit un effectif total de 40 élèves.

Ecole de Villegruis : 11 CP / 8 CE1 soit un effectif total de 19 élèves.

Ecole de Léchelle : 13 CE2 / 6 CM1 + 5 CM1/ 17 CM2 soit un effectif total de 41 élèves.

L'ensemble du RPI scolarise donc un total de 100 élèves.

Les horaires de classe (hors accueil de 10 minutes) sont les suivants : 8h45 / 11h45 et 13h50 / 16h50.

Une question est soulevée pour savoir s'il serait envisageable de mettre en place un battement de 10 minutes également le soir, au moment de la sortie, actuellement fixée à 16h50 pour tous les élèves.

Il est précisé que contrairement à l'accueil du matin qui permet un échelonnement avant le début effectif des enseignements, la sortie marque la fin de la journée scolaire. Elle doit donc se faire de manière simultanée pour l'ensemble des élèves. Sur le site de Saint-Martin, un temps périscolaire est assuré après la classe, par l'ATSEM, pour encadrer les enfants qui attendent l'arrivée des bus.

La saisie des prévisions d'effectifs pour la rentrée 2026 est à réaliser du 3 au 14 novembre 2025.

Mme NEGER a demandé aux communes, avant les vacances, de lui transmettre le nombre d'enfants nés en 2023.

Pour la rentrée 2026, 11 PS ont été recensées.

La question concernant l'état d'avancement de la fusion des trois écoles a été soulevée. Le conseil d'école émet un avis favorable à cette fusion.

4- Vote et approbation du règlement intérieur des écoles du RPI

Le règlement intérieur est distribué pour consultation est voté à l'unanimité.

5- Sécurité : bilan de l'exercice d'évacuation n°1, réactualisation des PPMS et validation de la fiche d'information aux familles, bilan exercice PPMS

LES EXERCICES DE SECURITE A L'ECOLE : - incendie (2 exercices dans l'année)

- mise en sûreté en cas d'attentat ou intrusion (1 exercice obligatoire, exercice académique avec un scénario envoyé dans les écoles)

- mise en sûreté pour les risques majeurs (1 exercice avec scénario choisi parmi les risques existants sur le secteur d'implantation de l'école : risque nucléaire).

Exercice incendie : bilan de l'exercice d'évacuation n°1

Beauchery-Saint-Martin : exercice réalisé le lundi 29/09/25 après-midi sur les deux sites de la maternelle (Evacuation + appel : Saint-Martin 1m37 et Beauchery 59s). Les enfants sont restés calmes et l'évacuation s'est déroulée de manière fluide et conforme.

Villegruis : exercice réalisé le mardi 30/09/25. Les enfants sont sortis dans le calme et ont rejoint le point de regroupement. Durée totale : 57s.

Léchelle : exercice réalisé le mardi 30/09/25. Les enfants sont sortis dans le calme et ont rejoint le point de regroupement. Durée totale : 1 min 11

Réactualisation des PPMS : qui ont été envoyés à l'inspection de Provins pour le 9 octobre 2025 et transmis aux mairies

également (le 14/10 pour Beauchery St Martin, le 4/10 pour Villegruis, le 10/10 pour Léchelle)
La fiche d'information aux familles en cas d'incident nucléaire / accident majeur est présentée et validée.
Elle sera distribuée aux familles par le biais des cahiers de liaison des élèves le 10 novembre 2025.

Exercice de mise en sûreté (PPMS) : bilan

Le premier exercice PPMS devait se dérouler cette année jusqu'au vendredi 17 octobre 2025 inclus selon le scénario académique retenu suivant :

« Un livreur arrive à l'entrée principale. Lors de son entrée, une personne non autorisée se faufile derrière lui et entre dans l'enceinte de l'établissement. L'agent d'accueil informe le directeur qui est en classe, que la même personne est désormais signalée en circulation dans le bâtiment principal depuis environ 5 minutes. Les témoins décrivent un comportement inhabituel et rapidement changeant : la personne se déplace vite, a un regard fuyant, change fréquemment de direction dans les couloirs et semble regarder autour d'elle de manière répétée. Elle ne porte pas de signe d'appartenance au personnel (pas de badge visible). »

Beauchery-saint-Martin : exercice réalisé le jeudi 16/10 à 9h30 sur les deux sites de la maternelle. Le choix effectué prévoyait que les ATSEM donnent l'alerte et se positionnent en tant qu'observatrices, tandis que les enseignants se confinent avec les élèves. L'adjudant-chef BROUILLON (réfèrent gendarmerie) a assisté à l'exercice mené dans l'école de Beauchery, puis s'est rendu à l'école Saint-Martin afin d'échanger autour du déroulement de l'exercice.

Les enfants ont bien réagi et ont assumé les responsabilités qui leur étaient confiées. À Saint-Martin, l'exercice s'est déroulé sous forme d'un jeu de cache-cache pour les élèves. Toutefois, le système d'alarme (sifflet) n'a pas été entendu par l'ensemble de la classe et donc réflexion pour un autre système plus efficace (corne de brume par exemple). De plus, l'oubli du téléphone portable dans la salle de classe par l'enseignante de Saint-Martin a empêché la communication entre les deux classes. Sur le site de Beauchery, se pose toujours le problème de la porte de l'école qui ne peut être fermée à clé que de l'extérieur. Par ailleurs, le sifflet n'est pas non plus audible en situation de fonctionnement normal de la classe. Un autre système d'alerte doit être envisagé.

Villegruis : le premier exercice a été réalisé le mardi 14 octobre à 10h00. Ce choix a été fait car le mardi matin je peux profiter de la présence de l'AESH qui peut observer le comportement des enfants. Mme Bourbonneux était également présente. L'exercice a été déclenché alors que les enfants étaient dans la salle de vidéoprojection. La maîtresse étant au portail, les enfants avaient pour consigne de se confiner en autonomie. Ils devaient juste fermer la porte, les rideaux étant déjà tirés, éteindre la lumière, se réfugier contre le mur du fond sans bruit, et un élève devait téléphoner. Cet exercice a été un échec : au premier essai, la porte n'avait pas été fermée. Au deuxième essai, elle a bien été fermée mais rouverte avant la fin de l'exercice. Au troisième essai, le coup de fil a été retardé (erreur de numéro) et un enfant a voulu remettre en place une pièce de puzzle tombée par terre, soulevant un rideau, le rendant visible de l'extérieur. Les enfants ont eu beaucoup de mal à rester silencieux.

J'ai organisé un second exercice mardi 4 novembre, profitant d'être en décharge de direction. Cette fois, l'exercice a été déclenché alors que les élèves étaient en classe (présence de ma remplaçante et de l'AESH pour observation). Les consignes ont été davantage respectées mais la porte n'avait de nouveau pas été fermée à clé.

Léchelle : exercice réalisé le lundi 13/10 à 14h00 pour l'école de Léchelle. Le choix effectué prévoyait que la directrice donne l'alerte en allant ouvrir à un livreur. Mme HALDJAM TAOUI ainsi que la secrétaire de mairie étaient présentes en tant qu'observatrices, tandis que les enseignantes se confinent avec les élèves. L'adjudant-chef BROUILLON (réfèrent gendarmerie) a assisté à l'exercice mené dans l'école. Il est intervenu dans chacune des classes à la suite de l'exercice pour faire comprendre aux élèves l'intérêt de cet exercice. Les enfants ont bien réagi et ont assumé les responsabilités qui leur étaient confiées. Cependant le système d'alarme (corne de brume) était défaillant à l'extérieur et n'a pas pu être déclenché. Il a donc fallu aller chercher une autre corne de brume à l'intérieur d'une classe. Les élèves de la classe de CE2-CM1 ont été très bruyant durant l'exercice. La communication entre les deux classes a été faite sans soucis. Toutefois, le personnel périscolaire ainsi que la secrétaire de mairie n'ont pas été prévenu de l'intrusion. Un système doit être trouvé pour que tout le monde puisse être prévenu.

La question de la mise en œuvre d'exercices d'évacuation sur les temps et dans les locaux du périscolaire ainsi que celle de la formation des personnels de mairie encadrant les temps périscolaires sont soulevées par les représentants de parents d'élèves.

6- Vie de l'école :

Projets, sorties scolaires, sorties régulières :

Poursuite du projet d'école autour des trois orientations et objectifs opérationnels retenus :

1. Construire le parcours du lecteur autonome : améliorer l'apprentissage de la lecture pour devenir un lecteur autonome :
 - Développer la lecture plaisir
 - Améliorer la fluence des élèves pour une meilleure compréhension
 - Mettre du sens sur les propos.
2. Comprendre les situations mathématiques :
 - Maîtriser le langage mathématique
 - Développer son intelligence logico-mathématique
 - Maîtriser les sens des opérations.
3. Développer l'Education Physique et Sportive pour apprendre à gérer son corps et son esprit :
 - Sensibiliser les élèves à la pratique d'une activité physique quotidienne
 - Développer l'aisance et le sens de l'effort des élèves aux déplacements dans les différents types d'environnement
 - Promouvoir les activités physiques en valorisant et en généralisant les grands rendez-vous du sport scolaire

Cette année, l'ensemble des classes du RPI travaillent sur une **thématique commune : les contes traditionnels**.

A l'occasion des Nuits de la lecture, une soirée « contes traditionnels » sera organisée pour tous les élèves des classes du RPI le samedi 10 janvier 2026 dans la salle communale de Saint-Martin.

Les classes du RPI sont **labellisées « Génération 2024 »** depuis septembre 2023 pour une durée de trois ans et vont poursuivre leur engagement en faveur du sport tout au long de cette année.

Les classes du RPI ont également la **labellisation « égalité filles-garçons » niveau 1** depuis la rentrée de septembre 2024 et souhaitent poursuivre leurs actions pour obtenir le niveau 2.

Les enseignants travaillent cette année sur la mise en place du **programme EVAR** (Éducation à la Vie Affective et Relationnelle). Une présentation des 3 objectifs d'apprentissage pour les différents niveaux (maternelle, du CP au CE2, en CM1 et CM2) a été faite. Une progression commune, de la Petite Section au CM2, est en cours de réflexion.

Ecole de Beauchery-Saint-Martin :

Semaine du goût du 13 au 19 octobre : classe PS/MS « la pomme dans tous ses états », classe GS/CP « les fruits et jus »

Rencontre sportive USEP : vendredi 21 novembre matin « pratiques innovantes (Tchoukball) » classes PS/MS - GS/CP

Spectacle au centre culturel « Une lumière pour Noël » : mardi 9 décembre à 10h

Goûter de fin d'année + passage du PN avec remise des cadeaux : vendredi 19 décembre matin

Intervention de l'infirmière scolaire Mme Julie PAYEN : animation sur le brossage des dents le 23/01 classe GS/CP et le 29/01 classe PS/MS + 1 animation sur les émotions en 5 séances pour les 2 classes les 07, 21 et 28 mai et les 4 et 5 juin 2026.

Intervention Smetom-Geeode : animation sur le tri des déchets classe GS/CP le 12 mai matin.

Projet compost pour la classe PS/MS sans intervention possible pour le moment.

Natation : En raison d'un manque de maîtres-nageurs et du taux d'encadrement réglementaire, le planning natation a dû être révisé. Le choix des classes ou groupes a été fait en fonction des priorités de fréquentation de la piscine (CM2, CE2, CE1), des effectifs des classes et de la configuration des écoles. La classe de GS/CP ne bénéficiera pas d'un créneau piscine pour cette année scolaire. Il en va de même pour la classe des CP-CE1 et les CM1 de l'école de Léchelle. Les 30 CE2-CM2 se rendront à la piscine en même temps.

Ecole de Villegruis :

En lien avec la semaine du goût, confection de sablés.

Rencontre sportive USEP : vendredi 21 novembre après-midi, « pratiques innovantes (Tchoukball) ».

Goûter de fin d'année demandé pour le vendredi 19 décembre après-midi.

Inscription au spectacle "le roman de Renart", au centre culturel le 9/04/26, en attente de confirmation.

Ecole de Léchelle :

Enzo LUIS, Service Civique est accueilli sur l'école depuis lundi 03 novembre 2025 et sera présent jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Nettoyons la nature le vendredi 03 octobre

Election des délégués de classe semaine du 13 au 17 octobre 2025

Journée pour lutter contre le harcèlement le 06 novembre 2025

Ateliers pour comprendre la différence et le handicap en lien avec le psychologue scolaire et l'ERDC

Arts plastiques et travaux autour de la commémoration du 11 novembre

Spectacle ROCK LITTLE STORY le 21 novembre 2025 au centre culturel de PROVINS

Intervention de la maison de protection des familles le mardi 25 novembre et le mardi 13 janvier 2026 (examen)

CM1 lutte contre le harcèlement – CM2 kit Internet

Natation à la piscine de PROVINS du 15/12/2025 au 19/12/2025 les lundis, jeudi et vendredis ainsi que du 05/01/2026 au 16/01/2026 pour les mêmes jours. Départ de l'école 9h40 retour à 11h45.

Natation : En raison d'un manque de maîtres-nageurs et du taux d'encadrement réglementaire, le planning natation a dû être révisé. Le choix des classes ou groupes a été fait en fonction des priorités de fréquentation de la piscine (CM2, CE2, CE1), des effectifs des classes et de la configuration des écoles. Les élèves de CM1 ne bénéficieront pas d'un créneau piscine pour cette année scolaire. Une enseignante accompagnera les élèves à la piscine pendant que l'autre restera sur l'école avec les CM1.

Marché de Noël le mardi 16 décembre : vente des objets + spectacle des enfants

Gouter de Noël le jeudi 18 décembre : remise des cadeaux par la mairie

Intervention USEP pratiques innovantes le 12 février (Flag Rugby)

Randonnée pédestre USEP en mai

Classe sans Cartable du 16 au 20 mars autour des contes.

Participation des deux classes au cross du Provinois en mars/avril

Concours de poésie pour les CE2

Concours de lecture à voix haute pour les CM1-CM2

Intervention infirmière scolaire : accidents domestiques le jeudi 21 mai 2025 et APS le vendredi 29 mai 2025

Intervention SMETOM : les déchetteries et les dépôts sauvages

Résultats des évaluations nationales :

Les passations des évaluations nationales en mathématiques et français se sont déroulées du 9 au 19 septembre 2025 pour les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.

Les enseignants ont convié chaque famille pour leur remettre les résultats et faire un bilan des résultats du groupe de niveau.

CP - Mathématiques

Lire des nombres entiers (reconnaître des nombres dictés)	Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	Quantifier des collections (dénombrer une collection et l'associer à son écriture chiffrée)	Comparer des nombres	Placer un nombre sur une ligne graduée	Résoudre des problèmes	Reproduire un assemblage
98,42	97,13	94,74	52,37	86,84	75,44	79,61

CP – Français						
Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))	Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))	Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e))	Reconnaître les différentes écritures d'une lettre	Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	Manipuler des syllabes	Manipuler des phonèmes
86,60	96,99	84,56	76,69	93,16	85,96	78,95

Les résultats sont très satisfaisants, au-delà des résultats moyens de la circonscription et de l'académie.
Une seule élève de CP est très en deçà des attentes puisqu'elle est fragile ou à besoin pour toutes les compétences.

Groupes de français CE1	Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignante)	Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignante)	Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)	Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)	Écrire des syllabes (dictées)	Écrire des mots (dictés)	Lire à voix haute des mots	Lire à voix haute un texte
Satisfaisants	7	5	5	4	3	3	3	3
Fragiles	1	1	3	1	2	2	2	2
À besoin	0	2	0	3	3	3	3	3
Pourcentage réussite RPI	87,5%	62,5%	62,5%	50%	37,5%	37,5%	37,5%	37,5%

Groupes de mathématiques CE1	Lire des nombres entiers (reconnaître des nombres dictés)	Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	Placer un nombre sur une ligne graduée	Additionner (calculer en ligne)	Soustraire (calculer en ligne)	Calculer mentalement	Résoudre des problèmes	Reproduire un assemblage
Satisfaisants	3	4	5	1	1	5	1	6
Fragiles	1	0	0	2	4	3	3	1
À besoin	4	4	3	5	3	0	4	1
Pourcentage réussite RPI	37,5%	50%	62,5%	12,5%	12,5%	62,5%	12,5%	75%

Les résultats sont extrêmement faibles. Sur les 8 CE1, 3 sont à peu près satisfaisants (mais 2 nécessitent tout de même des aménagements), 2 sont très fragiles et 3 à besoins, en français comme en mathématiques.

Evolution du pourcentage de réussite - CE2 Français

Compétence \ Année	Écrire des mots (dictés)	Mémoriser des temps de conjugaison	Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	Reconnaître les principaux constituants de la phrase (sujet-verbe)	Différencier les principales classes de mots	Comprendre un texte et des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))	Comprendre un texte lu seul	Comprendre des phrases lues seul	Lire à voix haute un texte
2024	67 %	83 %	42 %	58 %	67 %	92 %	83 %	92 %	58 %
2025	54 %	31 %	54 %	38 %	62 %	77 %	54 %	77 %	54 %
Tendance 2024-2025	-	-	+	-	-	-	-	-	-

Evolution du pourcentage de réussite - CE2 Mathématiques

Compétence	Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	Lire des nombres entiers (Reconnaître des nombres dictés)	Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive (m, c, d, u)	Ordonner des nombres	Placer un nombre sur une ligne graduée	Mémoriser des faits numériques	Mémoriser des procédures	Poser et calculer	Résoudre des problèmes
Année 2024	83 %	92 %	91 %	75 %	75 %	75 %	58 %	33 %	42 %
2025	62 %	85 %	38 %	69 %	46 %	38 %	54 %	38 %	38 %
Tendance 2024-2025	-	-	-	-	-	-	-	+	-

Evolution du pourcentage de réussite - CM1 Français

Compétence	Écrire des mots (dictés)	Identifier la relation sujet-verbe	Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	Mémoriser des temps de conjugaison	Différencier les principales classes de mots	Reconnaître les principaux constituants de la phrase	Savoir trouver des synonymes	Savoir trouver des mots de la même famille	Comprendre un texte à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))	Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)	Lire à voix haute un texte
2023	33 %	40 %	40 %	0 %	-	20 %	40 %	60 %	67 %	53 %	27 %
2024	50 %	44 %	56 %	75 %	69 %	63 %	81 %	94 %	75 %	94 %	69 %
2025	45 %	36 %	55 %	27 %	36 %	9 %	55 %	64 %	82 %	45 %	45 %
Tendance 2023-2024	+	+	+	+	-	+	+	+	+	+	+
Tendance 2024-2025	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-

Evolution du pourcentage de réussite - CM1 Mathématiques

Compétence Année	Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	Placer un nombre sur une ligne graduée	Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive (m, c, d, u)	Poser et calculer	Mémoriser des faits numériques	Mémoriser des procédures	Résoudre des problèmes
2023	60 %	60 %	0 %	40 %	7 %	13 %	33 %
2024	94 %	94 %	50 %	63 %	75 %	56 %	69 %
2025	73 %	73 %	45 %	27 %	0 %	27 %	45 %
Tendance 2023-2024	+	+	+	+	+	+	+
Tendance 2024-2025	-	-	-	-	-	-	-

Evolution du pourcentage de réussite - CM2 Français

Compétence Année	Écrire des mots (dictés)	Maîtriser l'accord du verbe conjugué	Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	Différencier les principales classes de mots	Reconnaître les principaux constituants de la phrase	Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille	Comprendre un texte à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))	Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)	Lire à voix haute un texte
2024	57 %	36 %	43 %	57 %	29 %	57 %	71 %	50 %	50 %
2025	88 %	47 %	82 %	76 %	59 %	82 %	59 %	71 %	76 %
Tendance 2024-2025	+	+	+	+	+	+	-	+	+

Item majoritairement réussi

CE2 : comprendre un texte lu à l'oral par l'enseignant / Lire des nombres entiers

CM1 : comprendre un texte lu à l'oral / Placer un nombre sur une ligne graduée

CM2 : écrire des mots sous la dictée / Ecrire des nombres entiers sous la dictée

Item majoritairement échoué

CE2 : mémoriser des temps de conjugaison (identifier le temps du verbe/ identifier la forme du verbe) / Mémoriser des faits numériques

CM1 : Reconnaître les principaux constituants de la phrase / Mémoriser des faits numériques

CM2 : Maîtriser l'accord du verbe conjugué / Mémoriser des faits numériques

Axe de travail pour cette année : les temps de conjugaison et les accords du verbe et mémoriser des faits numériques

Les aides spécifiques (APC, les PPRE, PAP et PPS) :

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) sont consacrés aux fondamentaux.

Beauchery-Saint-Martin : mardis et jeudis matin de 8h05 à 8h35

Villeguis : le samedi de 10h à 11h, pour 5 CE1.

Léchelle : mardis et jeudis midi de 13h10 à 13h40

Les programmes individuels PPRE, PAP et PPS :

PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Educative souvent sur des compétences ponctuelles et avec des objectifs à court terme

PAP : Plan d'Accompagnement Personnalisé : outil de compensation des difficultés relevant des troubles des apprentissages attestés (document validé par le médecin scolaire pour les élèves de CM2).

PPS : Projet Personnalisé de Scolarisation – en lien avec dossier MDPH

Ecole Beauchery Saint-Martin :

GS/CP : 2 PPS pour deux élèves qui bénéficient d'une AESH

Ecole de Villegruis :

1 PPS avec notification d'AESH et 3 autres en cours.

4 PPRE en cours d'élaboration prévus sur le long terme.

Ecole de Lechelle :

CE2/CM1 : 4 PPS pour 4 élèves qui bénéficient d'une AESH, 1 PAP et 2 PPRE

CM1/ CM2 : 1 PPS et 4 PPRE

Mise en place de l'ENT (Espace Numérique de Travail)

Les mairies du RPI ont adhéré au groupement de commande visant à doter les écoles maternelles et primaires d'un ENT. Le prestataire du marché est la société Beneylu. Le nom de l'ENT1D pour l'académie de Créteil est Prim-ENT. Cet outil numérique a pour objectif de faciliter la communication avec les familles, de partager des documents et de transmettre des informations importantes.

Utilisation prévue pour les enseignants : cahier de liaison, absences, blog de classe, messagerie, devoirs, etc.

L'ensemble de l'équipe pédagogique a été formé au cours du mois de septembre pour prendre en main ce nouvel outil.

Une présentation de l'ENT-école a été faite aux familles dans chaque école lors de la réunion de rentrée.

Une information a été remise aux familles, fin septembre, via le cahier de liaison pour leur donner les identifiants et code et les accompagner dans la prise en main de l'outil.

Pour l'école de Beauchery Saint-Martin, seules 17 familles sur 35 se sont connectées.

Pour l'école de Villegruis, sont utilisés le cahier de liaison, la messagerie, les absences et les pancartes. Mais seules 8 familles sur 19 se sont déjà connectées.

7- Péri scolaire : restauration, garderie, transport scolaire ;

Un point a été fait sur les nouveaux horaires de la garderie, qui ont récemment été modifiés (7h-8h35 et 16h50-18h30) : à partir de 7h taux de fréquentation inférieur à 4 élèves.

Un parent d'élève a soulevé une question concernant l'augmentation du tarif des repas à la cantine. Il a été regretté qu'aucune information préalable n'ait été transmise aux familles avant cette hausse.

Il a été demandé s'il était possible que les repas soient automatiquement décommandés lors des sorties scolaires à la journée. Les mairies signalent que le règlement intérieur impose aux parents de décommander les repas les jours de sorties scolaires.

Les familles ne sont pas toujours informées des accidents ou incidents mineurs survenus lors des temps périscolaires (cantine et garderie) et se tournent alors vers les enseignants, directement ou via le cahier de liaison, pour obtenir des explications ou faire remonter leur mécontentement.

La question de l'accompagnement des enfants à besoins particuliers pendant le temps périscolaire a été soulevée. A savoir quelles solutions pourraient être envisagées pour garantir une meilleure prise en charge, continuité éducative et adaptation pendant les temps de cantine, de garderie et de bus.

Des parents ont évoqué la question d'une carte de transport unique qui comprendrait toutes les lignes du RPI et non plus juste école-maison pour de nombreuses raisons (trajets périscolaires pas couverts, nounou située dans un autre

village ...). La Présidente du RPI mène des négociations afin d'obtenir la mise en place d'une carte de transport unique « RPI ».

Une stagiaire sera présente sur le temps périscolaire sur le site de Léchelle pour une durée de trois semaines.

8- Coopérative, association des parents d'élèves ;

Coopérative : Bilan de fin d'année scolaire 2024-2025 ; il reste aux coopératives les sommes de :

Beauchery St Martin : 1428,91€ (2813,93€ de dépenses contre 1924,09€ de recettes)

Villegruis : 1287,42€ (924,03€ de dépenses contre 825,38 € de recettes)

Léchelle : 1525,98 € (1962,07 € de dépenses contre 2172,97 € de recettes)

Association des parents d'élèves « La P'tite Récré »: une décision a été prise en raison de la démission de deux des membres du bureau et en l'absence de volontaires pour reprendre l'association. L'association va donc être dissoute et les sommes détenues sur les comptes seront réparties entre les trois écoles au prorata du nombre de classe.

9-Travaux et investissements

Remerciements aux communes pour les équipements accordés en investissement pour l'école de Beauchery St Martin:
2 meubles hauts rangement dans les toilettes + 1 chaise à roulette + 5 bookinous +2 tables haricot + 1 table en U + 1 table individuelle + 1 kit Lilémo

Saint-Martin : Demande d'un nouveau panneau d'affichage extérieur (en commande)

Installation d'une chaîne avec un cadenas sur le portail d'entrée pour renforcer la sécurité

Visiophone : sonnette refunctionne mais pas l'écran (en attente de recevoir une pièce)

Problème d'internet et de ligne téléphonique depuis le début de la semaine (en attente de l'intervention d'un technicien)

Beauchery : En attente pour la peinture de la classe

Villegruis : Suite au changement de local classe, rafraichissement de la nouvelle classe ainsi que du bureau attenant ; mise en place d'internet, du téléphone et d'une sonnerie au portail. Merci à la mairie de Villegruis d'avoir facilité la prise de poste de Mme Hoffmann.

Léchelle : Création d'une porte de secours dans chacune des classes et changement d'une fenêtre par classe. Une alarme à incendie va être installée et un tableau blanc dans la classe de Mme LAMOTTE. Merci à la mairie pour sa disponibilité et sa réactivité.

10- Date et horaire du prochain conseil d'école

Vendredi 13 mars 2026 à 18h30 à Villegruis (conseil des maîtres préparation CE2 mardi 17 février 2026)